Document d'informations clés

BOURBON I

Part C - ISIN : FR001400FT71

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : BOURBON I

Nom de l'initiateur du produit :	Auris Gestion (la "Société de Gestion")
ISIN :	FR001400FT71
Site web :	www.aurisgestion.com

Appelez le +33 (0)1 42 25 83 40 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Auris Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Auris Gestion est agréée en France sous le numéro GP-04000069 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 16 avril 2026.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

DURÉE

La durée du produit est de 99 ans à compter de sa constitution. La Société de Gestion a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

OBJECTIFS

Le produit a pour objectif cible de réaliser, sur la durée de placement recommandée d'au moins cinq (5) ans, une performance annualisée nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence, i.e. 30% EURO STOXX 50 Net Return EUR + 30% MSCI Daily Net TR World Euro + 25% Bloomberg Global-Aggregate Total Return Index Value Hedged EUR + 15% Bloomberg Global High Yield TR EUR-H, dans le cadre d'une gestion de type discrétionnaire et active. Les différentes composantes de l'indicateur de référence s'entendent dividendes/coupons réinvestis. Le produit n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indicateur de référence et réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indicateur de référence.

Il est rappelé que ce produit peut s'exposer, selon les contraintes mentionnées ci-après, à des valeurs de petites et moyennes capitalisations. La philosophie de gestion du produit peut donc amener l'équipe de gestion à utiliser des titres vifs de capitalisation plus faible dans une approche tactique. Le Conseiller Dolfine est étroitement impliqué dans la recherche de ces valeurs de petites et moyennes capitalisations.

Pour atteindre l'objectif de gestion, l'équipe de Gestion met en œuvre une gestion flexible internationale de type discrétionnaire, permettant au produit d'être exposé aux marchés actions à hauteur de 0 à 90% de l'actif net, ainsi qu'aux marchés de taux et/ou de crédit à hauteur de 0 à 100% de l'actif net. Ces marchés relèveront aussi bien des pays membres de l'OCDE que des pays émergents (non-membres de l'OCDE).

Le produit sera investi au travers d'OPC et/ou de contrats financiers correspondant à son univers d'investissement, sans toutefois chercher à répliquer la pondération de l'indice composite. Il pourra, par ailleurs, être investi en actions, en obligations, autres titres de créances et instruments du marché monétaire en direct dans la limite des expositions indiquées dans la stratégie d'investissement ainsi que comprendre, dans la limite de 20% de l'actif net des produits structurés actions ou de crédit/taux.

Le produit est géré dans une optique d'allocation tactique. Ainsi, en concertation avec le Conseiller Dolfine, la Société de Gestion pourra ajuster, selon les contraintes du présent prospectus, les expositions du produit aux différentes classes d'actifs notamment via le recours aux produits dérivés. Ces ajustements, notamment en matière de couverture, pourront prendre des amplitudes assez fortes dans le cadre de mouvements tactiques plus ou moins ponctuels.

Le Conseiller peut, par ailleurs, émettre des recommandations d'investissement sur parts ou actions d'OPC, qui seront analysées par l'équipe de gestion, étant précisé que ces recommandations seront non liantes, la société de gestion restant totalement discrétionnaire et indépendante dans la validation des recommandations reçues et dans le déploiement effectif de la stratégie d'investissement du produit et notamment des OPC à intégrer.

L'allocation entre les différentes classes d'actifs s'effectue en respectant les contraintes d'exposition suivantes :

- Exposition aux actions de toute taille de capitalisation et de tous secteurs : de 0 à 90% de l'actif net l'actif net avec, toutefois, une limite de 50% maximum sur les actions de petite capitalisation boursière (inférieure à 1 milliard d'euros).
- Exposition aux obligations et instruments du marché monétaire : de 0% à 100% de l'actif net, y compris en obligations subordonnées callable et puttable, avec une limite de 30% sur les titres spéculatifs (ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la Société de Gestion), de 20% maximum sur les obligations convertibles et de 10% sur les obligations contingentes convertibles (dites « CoCos »). L'exposition entre dette privée et dette publique n'est pas déterminée à l'avance et variera en fonction des opportunités de marché. La fourchette de sensibilité du portefeuille aux variations de taux d'intérêt est comprise entre 0 et +4.
- Exposition aux pays émergents : de 0 à 50% de l'actif net.
- Exposition aux matières premières : jusqu'à 20% de l'actif net, en investissant dans des contrats financiers sur indices éligibles de matières premières (pétrole, or, autres métaux précieux…) ou encore des ETF (Exchange Traded Funds) portant sur ces mêmes indices (par exemple, des trackers sur compagnies minières de la zone OCDE).
- Exposition au risque de change : de 0 à 100% de l'actif net, en fonction des contextes macro-économiques. Il est précisé que la fluctuation des devises par rapport à l'euro peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du produit.

La stratégie d'investissement du produit sera déployée au travers d'investissements dans les instruments financiers suivants :

- Parts ou actions d'autres OPC : jusqu'à 100% de l'actif net, y compris dans des OPC déployant des stratégies alternatives (par exemple : Event Driven / Situations Spéciales ; Relative Value / Valeur relative ; Global Macro / Stratégies macro-économiques / opportunistes ; …).
- Instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés, français et/ou étrangers, et/ou négociés de gré à gré : recours, dans la limite d'une fois l'actif net, aux futures, options, Credit Default Swap (CDS), change à terme.
- Produits structurés actions et/ou produits structurés de crédit/taux : jusqu'à 20% de l'actif net.

Le cumul des expositions peut atteindre 200% de l'actif net.

Affectation des revenus : capitalisation.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées le jour ouvré d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 9 heures (J) auprès du dépositaire CACEIS BANK.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce produit s'adresse à tous souscripteurs : personnes physiques ou personnes morales (entreprises, associations, institutionnels), qui souhaitent combiner un placement financier offrant une exposition flexible à différents marchés (actions, taux, crédit, change), qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Ce produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est CACEIS Bank.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Auris Gestion, 157 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, par mail contact@aurisgestion.com ou sur le site internet www.aurisgestion.com.

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scenarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.aurisgestion.com/fonds.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible — **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que le risque de contrepartie, ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement		**5 ans** **EUR 10 000**	
		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans**
Scénarios			
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	EUR 7 150 -28.5%	EUR 5 890 -10.0%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	EUR 8 530 -14.7%	EUR 8 990 -2.1%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	EUR 10 280 2.8%	EUR 11 340 2.5%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	EUR 12 500 25%	EUR 14 010 5.0%

Scenario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020.

Scenario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre janvier 2015 et janvier 2020.

Scenario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juin 2016 et juin 2021.

Que se passe-t-il si Auris Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que

vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 sont investis

Investissement de EUR 10 000	**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans**
Coûts totaux	EUR 250	EUR 1 451
Incidence des coûts annuels (*)	2.5%	2.5%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5% avant déduction des coûts et de 2.5% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit	N/A
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation.	EUR 230
Coûts de transaction	0.20% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 20
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	10% TTC de la surperformance nette de frais au-delà de l'indicateur de référence, i.e. 30% EURO STOXX 50 Net Return EUR + 30% MSCI Daily Net TR World Euro + 25% Bloomberg Global-Aggregate Total Return Index Value EUR-H + 15% Bloomberg Global High Yield TR EUR-H. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	EUR 0

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 années.

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées le jour ouvré d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 9 heures (J) auprès du dépositaire CACEIS BANK (Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge ; Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX), à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris (calendrier officiel : EURONEXT).
Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus du produit.
La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du produit dite de « Swing Pricing ». Ce mécanisme de gestion de la liquidité est détaillé dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès du produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

AURIS GESTION, 157 boulevard Haussmann, 75008
PARIS Site web: www.aurisgestion.com
contact@aurisgestion.com

Ou en cas de désaccord persistant, le client pourra prendre contact avec le médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 02. Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur www.amf-france.org rubrique « Médiateur ».

Autres informations pertinentes

Ce produit est conforme aux dispositions de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).
D'autres documents d'information du produit sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Auris Gestion, 157 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, par mail contact@aurisgestion.com ou sur le site internet www.aurisgestion.com.
Il n'y a pas suffisamment de données pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs.
Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.aurisgestion.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.
Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Ce produit bénéficie des recommandations d'un ou plusieurs Conseillers désignés dans le prospectus. Ce ou ces Conseillers peuvent par ailleurs utiliser ce produit dans leurs allocations recommandées à leurs propres clients et être rémunérés à cette fin par des plateformes de distribution. Pour plus de renseignements sur cette situation, merci de vous référer au prospectus et de contacter votre conseiller habituel.